



OFFRE D'EMPLOI :

Accueillants extrascolaires (M/F/X)

L'Administration Communale de Forest est à la recherche **d'accueillants extrascolaires (M/F/X)** au sein du département de l'Enseignement.

MISSION ET TÂCHES PRINCIPALES

Au sein des écoles communales et plaines de vacances, vous faites partie de l'équipe éducative.

A l'école, vous veillez tout particulièrement à assurer la sécurité, tant physique qu'affective, l'encadrement et l'animation des enfants de maternelle et/ou de primaire et ceci avant et après les heures de cours, lors des repas, les récréations...

Pendant les plaines de vacances, vous veillez en outre, à développer de façon dynamique des activités de loisirs et de détente. Enfin, aux côtés des missions éducatives vis-à-vis des élèves, vous jouez également un rôle important de contact entre les parents et le monde scolaire.

PROFIL

Formation

Etre en possession :

- d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique (puériculteur, éducateur, animateur, agent d'éducation...) **OU**
- d'un diplôme d'auxiliaire de l'enfance en structures collectives ou moniteur pour collectivité d'enfant (enseignement en alternance) **OU**
- d'un diplôme d'auxiliaire de l'enfance de 0 à 12 ans, auxiliaire de la petite enfance, animateur,... (enseignement de promotion sociale) **OU**
- d'un brevet d'animateur de centres de vacances, de moniteur, d'instructeur en éducation physique, de coordinateur de centres de jeunes...**OU**
- avoir une expérience utile dans le domaine de minimum 3 ans

Compétences techniques

- Excellente maîtrise du français
- Bonne présentation
- Très bonne condition physique

Compétences comportementales

- Agir avec intégrité et professionnalisme
- Être orienté résultats
- Coopérer

- Pouvoir faire face à des situations de stress
- Avoir un sens aigu des responsabilités
- Faire preuve de disponibilité
- Être capable de travailler en équipe
- Être capable de s'adapter

Divers

Un extrait de casier judiciaire modèle 2 doit être remis avant l'entrée en fonction

NOTRE OFFRE

- Contrat à durée déterminée du 7/1/19 au 30/6/19 avec une possibilité de contrat à durée indéterminée
- Rémunération conforme aux barèmes de la fonction publique locale (niveau E/D)
- Possibilité de valoriser l'ancienneté dans le privé (max 6 ans) et dans le public (sans limitation)
- Prime de bilinguisme sur la base des attestations délivrées par le SELOR
- Remboursement (100 %) des frais de transports en commun – pécule de vacances – allocation de fin d'année
- Horaires : Mi-temps (18 heures/semaine) – horaire coupé (2 plages de travail : matin-midi ou midi-soir) entre 7h00 et 18h00 du lundi au vendredi. Pas de possibilité de temps plein.

CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation, CV et copie de votre diplôme, du brevet ou une copie d'attestation(s) prouvant l'expérience) sont à adresser par courriel, à aes@forest.brussels
